

Paris, le 7 avril 2017

12-14 rue Charles Fourier

75013 PARIS

Tel 01 48 05 47 88

Fax 01 47 00 16 05

Mail : contact@syndicat-magistrature.org

site : www.syndicat-magistrature.org

twitter : @SMagistrature

POUR LA PAIX AU PAYS BASQUE

Au Pays basque, le processus de paix est aujourd'hui en marche. Des représentants de la société civile, des élus de toutes tendances, des syndicalistes y soutiennent la démarche de désarmement engagée des deux côtés des Pyrénées, depuis plusieurs années, parce qu'ils y voient une étape indispensable sur le chemin de la paix, en Espagne comme en France.

Pourtant, un épisode de ce mouvement a conduit le 16 décembre dernier à l'arrestation, à Louhosoa, lors d'une opération conjointe des forces de police espagnoles et françaises, de militants auxquels on reprochait une association de malfaiteurs terroriste et des infractions à la législation sur les armes et sur les explosifs commises en bande organisée et en relation avec une entreprise terroriste. Leurs crimes ? Tout simplement participer à la remise des armes encore détenues au Pays basque après avoir pris soin d'expliquer leur démarche dans un courrier par lequel ils déclaraient vouloir transférer à la société civile la responsabilité politique de la destruction de l'arsenal militaire d'ETA.

Dès le lendemain, le ministre de l'Intérieur se félicitait de ce « coup dur porté à ETA » et rappelait la détermination « absolue de la France à lutter contre le terrorisme, sous toutes ses formes. »

La justice n'a pas partagé sa vision des choses : ces cinq militants, ainsi qualifiés de terroristes, ont été placés sous simple contrôle judiciaire à l'issue de leur comparution devant un juge anti-terroriste à Paris. Cela n'a pas empêché Bruno Le Roux de répéter à l'occasion d'une question à l'Assemblée

que, s'il ne mettait pas en doute la bonne foi des intéressés, il ne pouvait admettre que le processus de paix soit unilatéral et déniait à des « personnes, qu'elles viennent de la société civile ou d'ailleurs » le droit de « se mettre en travers de la volonté de l'Espagne et de la France ».

Persistant dans leur volonté, ces *artisans de la paix* organisent le 8 avril un nouvel épisode de remise d'armes. Saluons cette démarche de petits pas vers un désarmement total, seule garantie de l'arrêt de la violence, et veillons à ce que l'Etat ne l'instrumentalise pas, une fois de plus.

Sans quoi cette nouvelle étape risquera bien d'être encore une occasion manquée sur le chemin de la paix au Pays basque.